



Renseignement prix d'un droit de présentation d'une clientèle

Par phanioul, le 13/06/2008 à 00:07

bonjour,

Actuellement infirmier en milieu hospitalier, je compte prochainement racheter un droit de patientèle sur le secteur de Lillers (62190).

Je me permets de vous solliciter afin d'avoir de plus amples renseignements sur le rachat de patientèle.

Actuellement une infirmière libérale envisageant de prendre sa retraite me propose de racheter son droit de patientèle à 50 000 euros, c'est à dire la moitié de la moyenne de ces trois derniers chiffres d'affaires.

Je précise que l'infirmière en question rétrocède 40% du chiffre d'affaire à une remplaçante.

Qu'en pensez vous? Est ce le prix du marché actuel ?

Si vous ne pouvez pas me répondre pouvez vous me dire où je peux trouver les informations.

D'avance je vous remercie.

Cordialement.